



2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2023

Date de publication
12/07/2024

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

   @CoforAURA

www.communesforestieres-aura.org

LE MOT DU PRÉSIDENT

PLANTEZ !

C'est assurément le maître-mot pour qualifier cette année écoulée et la tâche qui nous attend ces prochaines années.

Certes nous ne sommes pas des entreprises de travaux forestiers mais malgré tout, accompagnés de nos partenaires financiers, de la filière, et en lien avec notre Fédération, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes plantent !

Notre association œuvre pour apporter aux élus de la formation et de l'information, de l'accompagnement, de l'expertise et organiser le lobbying nécessaire pour défendre leurs intérêts.

En 2023 par exemple :

- Nous avons **semé** des graines de culture forestière dans la tête des enfants de Primaire impliqués dans les Forêts pédagogiques ;
- Nous avons **implanté** des projets de construction en bois local, et planté des outils d'aide à la décision pour structurer de l'approvisionnement en circuit de proximité ;
- Nous avons **entretenu** des stratégies de solidarité entre collectivités, avec l'ONF, pour écouler les bois dépérissants ;
- Nous avons **apporté de l'humus** pour la construction du projet de concertation territoriale Pacte forêt Z ;
- Nous avons aussi **fait germer une nouvelle association départementale** dans la Loire !

Ce rapport vous présente les actions 2023 sous maîtrise d'ouvrage de l'Union Régionale que nous avons menées pour planter des idées, des projets, des méthodologies, des valeurs, des initiatives pilotes, des partenariats et des moyens au profit des collectivités de notre région.

Les élus des communes et collectivités locales sont des investisseurs, approvisionneurs, aménageurs, médiateurs, conciliateurs, protecteurs, planificateurs, ambassadeurs, fédérateurs, etc. nous ne cessons de le rappeler.

Ces nombreux rôles des élus, nous devons les appréhender aujourd'hui et demain en lien avec le défi du changement climatique qui impacte nos territoires.

La position de « garant de l'intérêt général, médiateur de la république » de l' élu est, et sera à l'avenir d'autant plus importante pour que la nécessaire conciliation des usages et la multifonctionnalité des forêts restent à l'équilibre.

Alors en conclusion, poursuivons notre action : offrons des pépinières de solutions à nos élus locaux afin qu'ils soient pleinement acteurs et outillés pour accompagner les changements en cours !

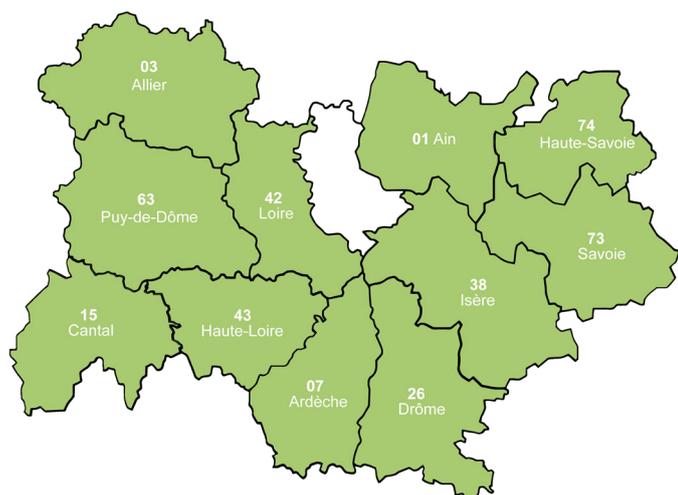
Alain Meunier

Président

SOMMAIRE

ÉDITO	2
.....	
NOTRE RÉSEAU	4
.....	
NOTRE FONCTIONNEMENT	8
.....	
REVUE DE PROJETS	11
.....	
1 à 3 FORMATION, SENSIBILISATION, INFORMATION DES ÉLUS DES COLLECTIVITÉS EN AURA	
.....	
4 TERRITOIRES EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	
.....	
5 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FORESTIÈRE ALPINE	
.....	
6 RENCONTR'	
.....	
7-8 ANIMATION FONCIERE POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS L'ACQUISITION DE FORÊTS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE	
.....	
9 DANS 1000 COMMUNES, LA FORÊT FAIT ECOLE	
.....	
10 ÉLUS MOBILISATEURS DE BOIS REGIONAL IMPLIQUÉS POUR UNE MEILLEURE LOGISTIQUE DES FLUX ET DES EXPLOITATIONS DE BOIS EN REGION AURA	
.....	
11 MÉDIATION BROSSIER-PALLU	
.....	
.....	
COMMUNICATION	38
.....	
PANORAMA DES ACTIONS 2024	42

Notre réseau



Associations départementales
rattachées à l'Union régionale
Auvergne-Rhône-Alpes

11 Associations départementales et présidences

Ain

Patrick **Chaize**, *Sénateur de l'Ain*

Allier

Sandrine **Mizoule**, *Maire de Saint-Clément*

Ardèche

Alain **Feougier**, *Conseiller municipal à Saint-Michel-de-Boulogne*

Cantal

Jean-Marc **Boudou**, *Maire de Vedrines-Saint-Loup et Vice-président de Saint-Flour Communauté*

Drôme

Eric **Belvaux**, *Adjoint à Die*

Isère

Guy **Charron**, *Adjoint à Lans-en-Vercors*

Loire

René **Murat**, *Adjoint à Saint-Bonnet des Quarts*

Haute-Loire

Michel **Clémensat**, *Maire de Chassignolles*

Puy-de-Dôme

Dominique **Jarlier**, *Maire de Rochefort-Montagne*

Savoie

Georges **Communal**, *Maire d'Arvillard*

Haute-Savoie

Loïc **Hervé**, *Sénateur de la Haute-Savoie et Conseiller municipal de Marnaz*

Photo © Communes forestières, réunion d'équipe Louroux-de-Bouble





Un réseau d'élus, une force de proposition

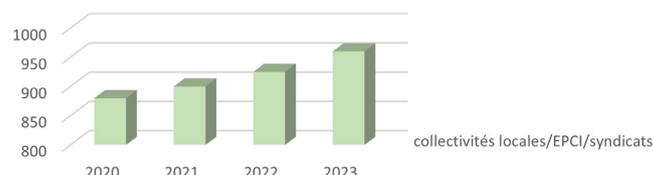
Depuis 30 ans, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagnent les élus dans leurs responsabilités et mettent en œuvre les actions nécessaires pour valoriser et positionner la forêt et le bois au cœur du développement local. Elles s'appuient sur un réseau de 10 associations départementales avec près de 900 adhérents. Au sein du réseau des Communes forestières, vous trouverez les soutiens nécessaires à la mise en œuvre des politiques forêt-bois que vous souhaitez engager.

Nos actions

- **Fédérer, représenter et faire valoir vos intérêts** auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière forêt-bois. Nous portons votre voix dans les instances locales, régionales et nationales pour l'élaboration des politiques publiques forestières et la structuration de la filière bois;
- **Conseiller et sensibiliser** aux nombreuses thématiques dans l'exercice de vos responsabilités de propriétaires de forêts communales, d'aménageurs du territoire, de maîtres d'ouvrage de bâtiments, de responsables de la sécurité;
- **Accompagner** dans la mise en œuvre de vos projets sur vos territoires, dans la méthodologie et l'ingénierie technique et financière avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire;
- **Former** pour être plus à même de prendre les décisions nécessaires. Nous mettons en place des sessions proches de chez vous sur des thématiques qui vous concernent et vous informons avec les revues et lettres périodiques, le site internet et les réseaux sociaux.

960

COLLECTIVITÉS
LOCALES / EPCI /
SYNDICATS
ADHÉRENTS



	2023
Total des cotisations des 959 adhérents en AURA	205 343€
Remontées cotisations à la Fédération (52€/adh)	49 868€
+ 421 abonnements à la revues	+ 14 735€
Remontées cotisation à l'Union régionale	31 137€

Le bureau de l'Union régionale

Président : Alain **Meunier** (Trésorier des Cofor Isère), Maire de Porte-des-Bonnevaux, Vice-président délégué à la forêt à Bièvre Isère Communauté, Président de la Charte Forestière de Territoire Bonnevaux Chambaran ;

1^{er} Vice-président : Dominique **Jarlier** (Président des Cofor Puy-de-Dôme et Président de la Fédération nationale des Cofor), Maire de Rochefort-Montagne ;

2nd Vice-président : Jean-Marc **Boudou** (Président des Cofor Cantal), Maire de Védrine-Saint-Loup et Vice-président Saint-Flour Communauté (agriculture et environnement) ;

3^{ème} Vice-président : André **Vairetto** (Vice-président des Cofor Savoie), Maire de Notre-Dame-des-Millières, Conseiller Départemental de la Savoie, Conseiller Communautaire de l'Agglomération Arlysère ;

Secrétaire : Patrick **Chaize** (Président des Cofor Ain), Sénateur de l'Ain ;

Trésorier : Alain **Féougier** (Président des Cofor Ardèche et Massif central), Conseiller municipal à Saint-Michel de Boulogne, Vice-président forêt du PNR des Monts d'Ardèche.

L'ÉQUIPE ACTUELLE - 2024



Jessica Masson
Directrice



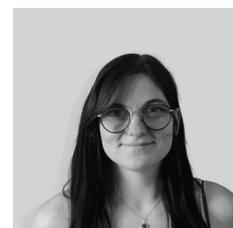
Stéphanie Coonghe
*Responsable administratif
et ressources humaines*



Audrey Ciantar
*Coordinatrice
des financements*



Manon Paolucci
*Chargée de projets
communication
et pédagogie*



Constance Le Lay
*Référente régionale
formation
Chargée de mission
de la Drôme*



Wilfried Tissot
*Référent régional
bois énergie
transition énergétique*



Héloïse Allec
*Référente régional
bois construction*



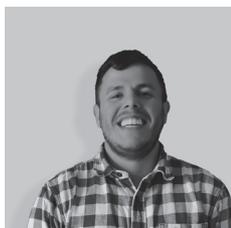
Bastien Brunet
*Référent régional équilibre
sylvo-cynégétique
Chargé de mission
de l'Ain*



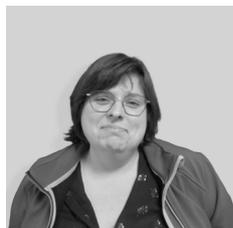
Guillaume David
*Référent régional foncier
Chargé de mission
du Puy-de-Dôme*



Cécile Martin
*Chargée de mission de la
Haute-Loire*



Fabien Lamy
*Référent régional bois
construction
Chargé de mission du Cantal*



Mélanie Decherf
*Chargée de mission
de l'Allier, de la Loire
du Puy-de-Dôme*



Paul Grosjean
*Chargé de mission
de la Haute-Savoie*



Clarisse Marechal
*Chargée de mission
pour la forêt de montagne
des Alpes*



Lucile Buisson
*Chargée de mission
de la Savoie*



Valentin Berlioux
*Chargé de mission
de l'Isère*



Stéphanie Cuttat
*Chargée de mission "Un
arbre, un habitant en Isère"*



Mathieu Soares
*Chargé de mission
de l'Ardèche*



Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Jessica Masson - Directrice

06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org

Stéphanie Coonghe - Responsable administratif et RH

07 82 19 05 83 | stephanie.coonghe@communesforestieres.org

Audrey Ciantar - Coordinatrice des financements

07 64 40 02 99 | audrey.ciantar@communesforestieres.org

Manon Paolucci - Chargée de projets communication et pédagogie

06 59 24 69 73 | manon.paolucci@communesforestieres.org

Wilfried Tissot - Référent régional bois énergie - transition énergétique

07 77 38 47 94 | wilfried.tissot@communesforestieres.org

Héloïse Allec - Référente régionale bois construction

06 62 36 99 25 | heloise.allec@communesforestieres.org

Clarisse Marechal - Chargée de mission pour la forêt de montagne des Alpes

06 62 10 64 09 | clarisse.marechal@communesforestieres.org



Ain

VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Bastien Brunet - Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission de l'Ain

06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie

Chambre d'agriculture
52 avenue des îles
74000 ANNECY

Paul Grosjean - Chargé de mission de la Haute-Savoie

06 61 93 73 49 | paul.grosjean@communesforestieres.org



Savoie

256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Lucile Buisson - Chargée de mission de la Savoie

06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère

1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Valentin Berlioux - Chargé de mission de l'Isère

07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org

Stéphanie Cuttat - Chargée de mission "Un arbre, un habitant en Isère"

07 67 81 36 83 | stephanie.cuttat@communesforestieres.org



Ardèche

10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - Chargé de mission de l'Ardèche

06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme

2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Constance Le Lay - Référente régionale formation et chargée de mission Drôme

06 46 41 45 18 | constance.le.lay@communesforestieres.org



Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Loire | Allier | Cantal

Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Guillaume David - Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme

06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org

Mélanie Decherf - Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme

06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org

Cécile Martin - Chargée de mission de la Haute-Loire

06 58 57 59 91 | cecile.martin@communesforestieres.org

Fabien Lamy - Référent régional bois construction et chargé de mission du Cantal

06 65 20 07 25 | fabien.lamy@communesforestieres.org



NOS ACTIONS

NOTRE FONCTIONNEMENT

Résolutions prises en Assemblée Générale statutaire du 11 juillet 2024 :

Première résolution : Après lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 juin 2024, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice 2023.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2023.

Troisième résolution : L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 en report à nouveau.

Quatrième résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions réglementées, approuve lesdites conventions.

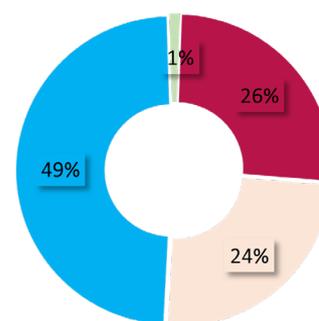
LES ACTIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2023

11 PROJETS DIFFÉRENTS **21 CONVENTIONS DIFFÉRENTES**

En 2023 l'Union régionale est maître d'ouvrage de **11 projets différents** faisant appel à **21 conventions différentes** pour **684 359 € de subventions d'exploitation**.

- 1 Sensibilisation et information des élus d'AURA aux enjeux de la forêt et du bois : Formation
- 2 Sensibilisation et information des élus d'AURA au risque incendie : Formation
- 3 Formation des équipes municipales et intercommunales aux enjeux liés aux Obligations Légales de Débroussaillage
- 4 Le Bois énergie et Le Bois construction au cœur de la transition écologique
- 5 Appui à la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine, par l'animation des acteurs du massif et le développement du marché du bois des Alpes
- 6 Rencontre : Les élus au croisement des enjeux risques, environnement, contractualisation et construction bois sur le Massif central
- 7 Animation foncière pour accompagner les collectivités dans l'acquisition de forêts d'intérêt écologique PNR Volcans d'Auvergne
- 8 Animation foncière pour accompagner les collectivités dans l'acquisition de forêts d'intérêt écologique PNR Livradois Forez
- 9 Programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » en AURA
- 10 Des élus mobilisateurs de bois régional impliqués pour une meilleure logistique des flux et des exploitations de bois en Région AURA
- 11 Médiation Brossier-Pallu

Types de projets en 2023



- Dossiers régionaux
- Dossiers Massif central
- Dossiers application départementale
- Dossiers massif des Alpes

En 2023 l'Union régionale a traité : **34 demandes de paiement de subventions** (acomptes et soldes), **16 demandes de subvention déposées**. Elle a également la gestion de **16 conventions** de mise à disposition de personnel.

COMMENT SONT FINANCÉES LES ACTIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES EN 2023 ?

En parallèle de ces projets sous maîtrise d'ouvrage régionale, des conventions avec **2 associations** départementales pour 119 286€ ont permis de **mettre à disposition 2.5 ETP et 3 stagiaires** pour le **développement des actions départementales 73, 74, 07 et du Massif central**.

31 137 € de cotisations des associations départementales viennent conforter directement l'autofinancement nécessaire à l'Union régionale pour l'ingénierie de projets et l'appui aux associations départementales (gestion salariale et administrative entre autres).

Une participation de la Fédération nationale de **73 609€** pour l'année constitue un apport en fonds privés pour développer notre programme d'action. Ces moyens proviennent pour 50 742€ de l'enveloppe développement de l'IFFC (TATFNB perçue par la Fédération et redistribuée en région) et pour 22 867€ pour l'accomplissement du projet sur les Obligations Légales de Débroussaillage (mobilisation de moyens du Ministère par la Fédération).

Le réseau des Communes forestières en AURA s'appuie sur un groupement d'employeurs pour la mise à disposition d'une partie des salariés auprès des associations départementales et de l'Union régionale.

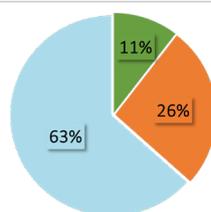
L'Union régionale provisionne pour risque toute subvention non encore perçue et datant de plus de 3 ans. Pour l'année 2023, une provision pour risque de 86 191€ exceptionnelle concerne le projet Rencontre pour sa subvention FEDER Massif central non encore conventionnée au moment du bilan. Le total des provisions pour risque s'élève à 107 576.72€ pour ce bilan.

2023 | En chiffres

	Groupement d'employeurs	Union régionale
ETP	6,7	7,4
RESULTAT 2023	0 €	-31 637€

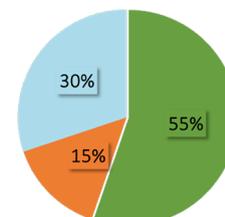
Groupement d'employeurs

339 181 € de charges

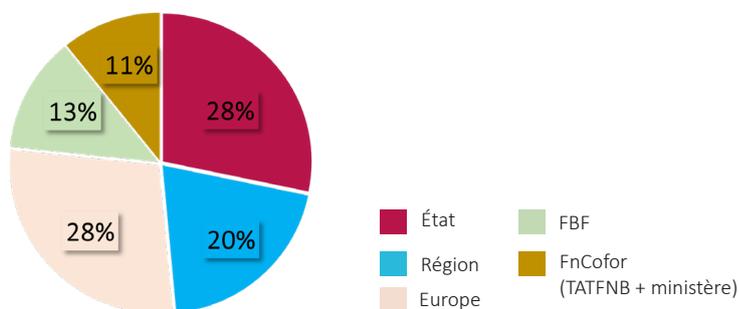


Union régionale

821 211 € de charges



Répartition des financements



En 2023, l'Union régionale bénéficiait d'un **Crédit court terme de 180 000€** TEG fixe 5% et d'une autorisation de découvert de 40 000€.



En plus des 11 projets sous Maîtrise d'ouvrage de l'Union régionale en 2023, l'association était mobilisée au niveau européen, national, régional et sur les massifs dans les instances suivantes :

- Commissions régionales de la forêt communale et comités des ventes ;
- Réunions de l'interprofession (AG, CA et groupes approvisionnement, pédagogie de la récolte, formation au changement climatique, desserte) ;
- Commission régionale Bois énergie (membre) ;
- Commission régionale forêt Bois (CRFB) ;
- Groupe Régional forêt et Changement climatique et son Sous-groupe Risque Incendie ;
- Comité paritaire équilibre sylvo-cynégétique ;
- Comité régional Biodiversité ;
- Comité régional scolyte ;
- Comité de pilotage régional de l'AAP foncier ;
- Membre et contributeur du plan régional tempête ;
- Pilotage de fiches actions du Programme régional forêt bois PRFB ;
- Membre du jury de sélection des architectes retenus au cluster SANA ;
- Membre du comité de sélection de l'AAP a projet ;
- Partenaire du pacte Bois et biosourcée ;
- Participant journée des prescripteurs bois régionaux ;
- Implication auprès des Communes forestières Massif Central (CA, AG et travaux opérationnels) ;
- Animateur du groupe forêt du Comité de Massif des Alpes ;
- Implication dans les associations de certification de massif (Bois des Alpes™ et Bois des Territoires du Massif central™) ;
- Commission urbanisme, produits de montagnes et commission internationale du Comité de Massif des Alpes et Massif central (membre) ;
- Membre du sous-groupe 2 de la SUERA (groupe bois) ;
- Membre des bureaux, CA, Comités de coordination, Commissions thématiques et groupes de travail de la Fédération nationale des Communes forestières.

Nos adhésions 2023



centre régional auvergne-rhône-alpes de l'information géographique



**REVUE
DE PROJETS**

PROJETS 1 À 3

FORMATION, SENSIBILISATION, INFORMATION DES ÉLUS DES COLLECTIVITÉS EN AURA

1. Sensibilisation et information des élus d’Auvergne-Rhône-Alpes aux enjeux de la forêt et du bois
2. Sensibilisation et information des élus d’Auvergne-Rhône-Alpes au risque incendie
3. Formation des équipes municipales et intercommunales aux enjeux liés aux Obligations Légales de Débroussaillage

Référents : votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Constance Le Lay



THÉMATIQUE **FORMATION**



NOUS SOMMES ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE CERTIFIANTE AFIN DE PROPOSER DES FORMATIONS DE QUALITÉ. **NOTRE ORGANISME A ÉTÉ AUDITÉ ET A OBTENU LA CERTIFICATION QUALIOPFI FIN 2021.**

1

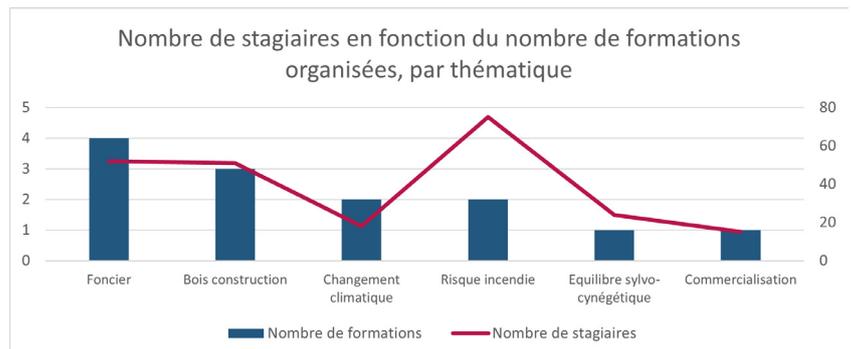
Sensibilisation et information des élus d’Auvergne-Rhône-Alpes aux enjeux de la forêt et du bois

La formation des élus est au cœur de l’action des Communes forestières depuis des années. En tant qu’association d’élus, il est important d’offrir une montée en compétence continue des équipes municipales, par le biais de sessions de formations régulières, organisées au sein des départements afin de s’adapter au mieux aux enjeux et spécificités locales. Les compétences des chargés de mission départementaux ainsi que celles des référents thématiques sont mises au service des élus des collectivités locales, tout au long de l’année, de manière à outiller les élus en vue de futurs projets forestiers ou d’enjeux particuliers sur leur commune.

En 2023, l’Union régionale a donc poursuivi son action de formation des élus, en assurant par ailleurs un contrôle de la qualité des formations dispensées, de leur logistique au contenu pédagogique, via les exigences de la certification Qualiopi, obtenue sur l’année 2021 et pour laquelle l’UR a été auditée en 2023, pour un contrôle à mi-parcours.



13 SESSIONS
POUR
235 ÉLUS FORMÉS
AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE LA RÉGION AURA ET L'IFFC



A noter :

Présence et participation des acteurs : ONF, FIBOIS, CNPF, DDT, SDIS, FDC, etc.

Sujets rassemblant le plus grand nombre d'élus : Risque incendie / Equilibre sylvo-cynégétique / Bois construction.

Audit de contrôle ressorti sans aucune non-conformité.

Rédaction d'un guide de l' élu de 16 pages.

Création de cas techniques : foncier forestier – Biens susceptibles d'être sans maîtres, Fiches ART, suivi des marchés bois locaux, Bois construction : Bois local certifié (BTMC™)

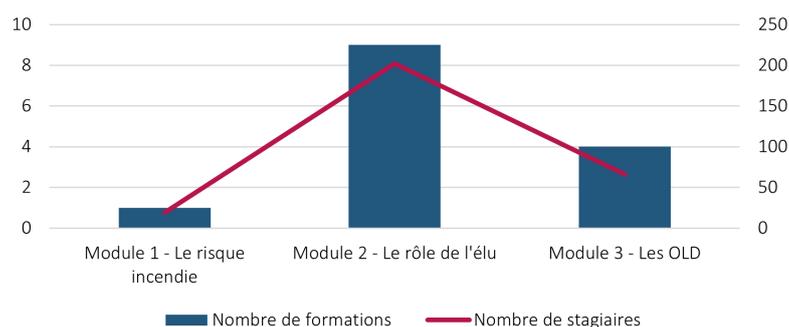
Mise à jour de fiches :

- Guide des aides Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Cas technique urbanisme ;
- Fiche thématique trame vieux bois ;
- Fiche thématique réseau FRENE.
- Fiche thématique mesures compensatoires.

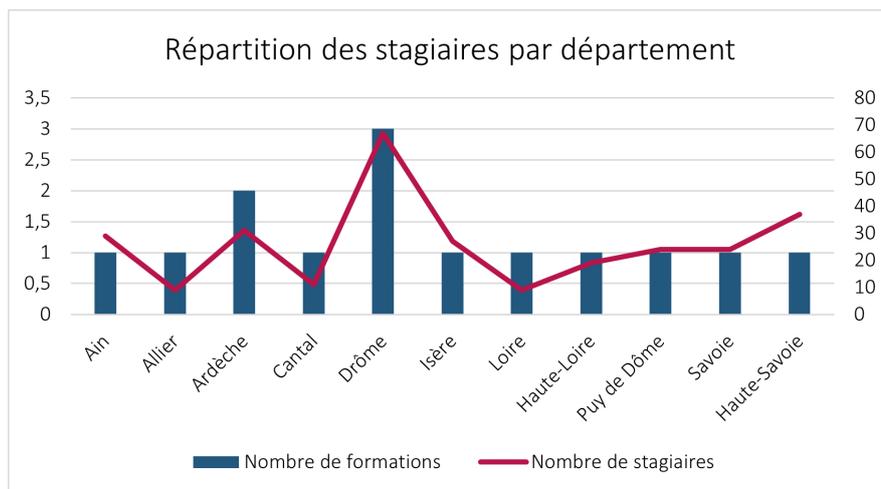
2**Sensibilisation et information des élus d'Auvergne-Rhône-Alpes au risque incendie****Objectifs :**

- Permettre aux élus de monter en compétence sur la thématique du risque incendie ;
- Donner des clefs de compréhension sur le risque incendie : changement climatique, différence risque/aléa, composantes du feu, modes de propagation, moyens de lutte, etc. ;
- Sensibiliser les équipes municipales aux enjeux liés au risque incendie et aux moyens de prévention associés ;
- Porter à connaissance la réglementation en matière de prévention du risque ;
- Mettre en avant les moyens de gérer les sinistres et de mettre en œuvre des mesures de sauvegarde ; remettre en valeur le rôle de l' élu face au risque.

Répartition du nombre de stagiaires en fonction des modules proposés



14SESSIONS
POUR
287PERSONNES FORMÉES
AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE LA RÉGION AURA ET L'IFFC

**A noter :**

- Présence et participation des acteurs SDIS, ONF et DDT à nos formations ;
- Formations généralement fréquentées et appréciées par les élus ;
- Les formations OLD (module 3) permettent notamment aux élus de prendre le temps de démêler toute la réglementation à faire appliquer au sein de leur commune.

3**Formation des équipes municipales et intercommunales aux enjeux liés aux Obligations Légales de Débroussaillage**

La Fédération nationale des Communes forestières a passé, en 2023, une convention avec le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire portant sur le déploiement d'actions focalisées sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Cette convention permet à chaque Union régionale du réseau de bénéficier d'enveloppes liées à différentes actions à mettre en œuvre.

Pour l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, quatre actions ont été confiées à différents départements :

- Sur les départements concernés par les OLD au titre du Code forestier :
 - Organisation de sessions de formation et visite sur le terrain ;
 - Intervention en conseils communautaires.
- Sur les départements concernés par un arrêté classant certains massifs à risque :
 - Une formation sur le risque incendie et les OLD ;
 - Un webinaire.

Les OLD sont aujourd'hui le moyen le plus efficace pour prévenir le risque de feu de forêt et de se protéger soi et ses biens. En effet, 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations. Les OLD, grâce à la coupe dans la continuité du couvert végétal, permettent de diminuer l'intensité du feu, sa vitesse de propagation, le risque d'éclosion et offrent la possibilité aux services de secours d'intervenir plus en sécurité. L'origine des feux de forêt est très majoritairement humaine (9 feux sur 10), il est donc aujourd'hui important pour les Communes forestières d'offrir aux élus les ressources pour mettre en œuvre des moyens de prévention efficaces sur leur commune.



Résultats quantitatifs

	Réalisés
Nombre de formations	3
Nombre de webinaires	2
Nombre d'interventions en conseil ou de réunions publiques	4
Nombre d'élus formés	116
Moyenne de fréquentation des sessions de formation	23

A noter :

- Création d'atlas OLD par les COFOR 07 et tests en Ardèche et en Drôme ;
- Pour en savoir plus, ou s'inscrire à des formations :
<https://www.communesforestieres-aura.org/formations.php>

AU TOTAL SUR L'ANNÉE 2023

LES 3 PROJETS SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'UNION RÉGIONALE POUR DISPENSER DE LA FORMATION AUX ÉLUS ONT PERMIS

30 FORMATIONS ORGANISÉES
POUR
639
PERSONNES FORMÉES

CE RÉSULTAT EST COMPLÉTÉ AVEC **8 AUTRES FORMATIONS (PLUS DE 109 PARTICIPANTS)** DISPENSÉES GRÂCE AUX MOYENS DE CERTAINS CONSEILS DÉPARTEMENTAUX (ARDÈCHE, AIN, PUY-DE-DÔME, ISÈRE ET DRÔME).

Photo © Communes forestières AURA - Formation à Le Percy le 12 avril 2023



PROJET 4

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le bois énergie et le bois construction au cœur de la transition écologique

Référents : votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Wilfried Tissot



THÉMATIQUE **BOIS ENERGIE**

Action 1

Sensibilisation des élus à l'approvisionnement « local » en Bois énergie et mise en place de contrats Bois énergie

Objectifs : S'appuyer sur l'outil d'évaluation de la ressource forestière « Territool » et son feuillet de présentation pour apporter aux élus une connaissance suffisante des enjeux, des possibilités et des limites de développer des contrats d'approvisionnements pour valoriser les bois de montagne.

En détail :

- Réunions élus-Technicien Forestier Territorial pour contrat approvisionnement à : Aillon le Jeune, Arith, Arlysère, Sainte-Reine, Pays du Mont Blanc ;
- **1** convention d'approvisionnement en Bois énergie (BE) entre 6 communes est en cours de réalisation ;
- **1** évaluation de la ressource forestière sur le département de la Haute-Savoie réalisée avec Territool ;
- **2** réunions d'évaluation de la ressource sur Loire-Forez Agglomération ;
- **1** feuillet d'atlas Territool réalisé ;
- **1** présentation des outils Bois énergie à Clermont-Agglomération ;
- **1** présentation des outils Bois énergie à Riom Limagne et Volcans ;
- Réunion pour dimensionnement plateforme à Saint Hélène du Lac et 3 à Charavine ;
- **1** évaluation réalisée sur les possibilités d'agrandissement de la plateforme de Charavine au regard du PLU ;
- **3** réunions d'accompagnement de la plateforme BE de la Compôte en Bauges ;
- **5** réunions pour l'évaluation de la ressource avec le SYANE et réunion stratégique pour déploiement de contrats d'approvisionnement ;
- **2** conventions d'approvisionnement en Bois énergie sont projetées, une sur le SIAC et l'autre sur la haute vallée du Giffre. Ce sera deux axes forts à animer en 2024 ;
- Animation d'une formation bois énergie pour les élus de l'Ain ;
- **7** réunions techniques et COPIL pour l'élaboration d'un PAT qui prend en compte la biodiversité sur la CFT des Chambaran ;
- Suivi technique de la réalisation du PAT, réalisation des cahiers des charges. La totalité des placettes réalisées permettent l'intégration de données LIDAR dans la modélisation PAT ;
- Intervention pour un webinaire Bois énergie pour les élus en partenariat avec le SYANE et le PEB ;
- **2** réunions de travail avec l'INRAE pour travailler sur la qualité du bois bûche des forêts communales (Chartreuse-Grésivaudan) ;
- **1** réunion contrat avec l'ONF.

AU TOTAL SUR L'ANNÉE 2023

19 ACTIONS
D'ACCOMPAGNEMENT

TOUCHANT
PLUS DE

22

EPCI ET COMMUNES

AIN, ISÈRE, LOIRE, PUY-DE-
DÔME, SAVOIE ET HAUTE-
SAVOIE

Action 2

Entretien le lien entre toutes les instances politiques et techniques du Bois énergie

Objectifs : Créer le lien avec les animateurs de Contrats de Chaleur Renouvelable, participer au CIBE et au CSBE, aux COP, aux conférences territoriales de l'énergie, aux réunions des observatoires Territoriaux de la forêt. Garder le lien avec l'IGN, l'ONF, Fibois, et l'ensemble des espaces info-énergie départementaux.

31 RENCONTRES
DE PARTENARIATS EFFECTUÉES

DONT

16 RÉUNIONS (FORÊT D'EXCEPTION, PROJETS BIOMASSES DANS LES ZAENR 38-73-74, CSBE, ENERGIE 15, ASDER, AGEDEN, DWATTS, ADHUME, DRAAF, SDES ET TE38)

ET

1 RENDEZ VOUS DE L'ADEME, **1** JOURNÉE BOIS ÉNERGIE 74, **1** COMITÉ TERRITORIAL ENR 73, **1** COMITÉ TERRITORIAL ENR 38, **1** INTÉGRATION DES BESOINS DES ÉLUS DES COFOR DANS LES OUTILS PROPOSÉS PAR LA PLATEFORME IGN « OBSERVATOIRE DES FORÊTS », **1** COPIL OBSERVATOIRES TERRITORIAUX DES FORÊTS, **1** COPIL TÉLÉDÉTECTION LIDAR, **1** FORMATION DALKIA, **2** PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL « APPROVISIONNEMENT » DU CIBE, PARTICIPATION À LA RÉALISATION DE L'ATLAS BOIS ENERGIE DU PEB, **1** DEMI-JOURNÉE BOIS ÉNERGIE FIBOIS

7 JOURS DE MONTAGE DE PROJET EUROPÉEN
SUR LA TRAÇABILITÉ DU BOIS ÉNERGIE (PROJET "DIVERSE")

Action 3 Suivi, animation et promotion des spectacles-débat « Il était un bois »

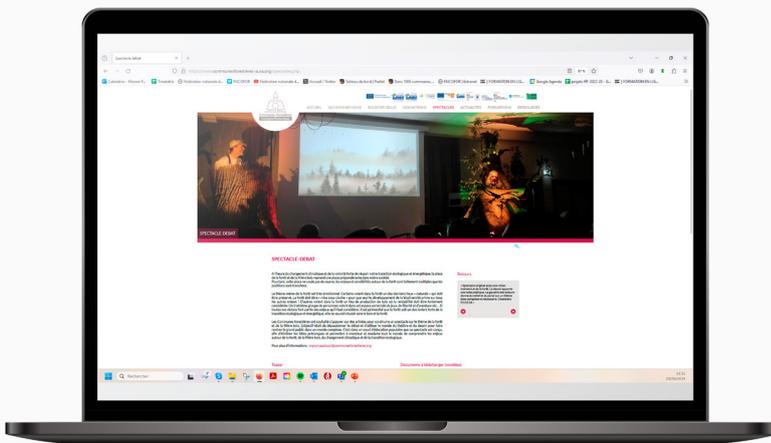
Objectifs :

- Faire la promotion, faciliter la mise en place des spectacles-débat ;
- Assurer l'animation des spectacles-débat.

**2 SPECTACLES
DÉBAT** RÉALISÉS

CRÉATION D'UNE
PAGE WEB DÉDIÉE

Photo © Communes forestières AURA



FINANCÉ EN 2023 PAR : LA DRAAF, L'ADEME, FBF ET L'IFFC



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE



Photo © Communes forestières AURA - Spectacle-débat à Chambéry le 1 février 2024





THÉMATIQUE BOIS CONSTRUCTION

Référents : votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Héloïse Allec et Fabien Lamy

Action 1 Développement et renforcement du bois local dans la construction en valorisant sa diversité

Objectifs : Accompagner des collectivités dans leurs projets de construction pour permettre l'édification de bâtiments utilisant du bois scolyté, des essences feuillues tout en étant exemplaires sur les plans énergétique et environnemental.

En détail :

- **1** journée scolyte à Bois d'Amont ;
- **2** projets identifiés et accompagnés ;
- Apports auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la création d'un bonus scolyte de l'AAP ;
- **1** méthodologie en cours de création ;
- **1** formation VAD sur la rénovation.

Action 2 Développement et massification de l'utilisation des bois locaux certifiés dans la commande publique

Objectifs :

- Sensibiliser et former les nouveaux élus sur les certifications et sur les outils dont disposent les Communes forestières et qui ont fait leur preuve ;
- Réaliser des fiches ART pour des bâtiments livrés et pour des projets en phase de conception.

En détail :

- **3** animations de formations sur le bois construction à destination des élus ;
- **1** fiche thématique mise à jour ;
- **3** fiches ART réalisées ;
- Projet archifolie ENSACF "Vélodôme" incluant du bois certifié BTMC™.

13 PROJETS SUIVIS
EN 2023
DONT
5 NOUVEAUX



Action 3 Participer à l'évolution des marques présentes en Région et intégration de nos outils

Objectifs :

- Participer aux évolutions des marques de certification sur le stockage et la traçabilité ;
- Suivre l'évolution de Bois de France sur le territoire et la complémentarité avec les certifications de bois local.



Action 4 Suivre et participer à la politique régionale en faveur du bois construction

Objectifs :

- Participer aux groupes de travail sur l'évolution du pacte bois et biosourcés de Fibois et accompagner les porteurs de projets signataires du pacte ;
- Appel à Projets : participation aux comités de sélection, accompagnement des collectivités ;
- Partenaires : participer et animer des formations communes autour du Bois construction et de la construction en bois local.

13 RENCONTRES
DE PARTENARIATS EFFECTUÉES
DONT
7 RÉUNIONS (PACTE,
PRÉSENTATION DE
L'AAP 2023-2027,
FIBOIS ET VAD)

ET

2 ÉVÈNEMENTS EN LIEN AVEC LE PACTE BOIS ET BIOSOURCÉS, **1** WEBINAIRE COMMUN AVEC FIBOIS 42, **1** RENCONTRE FILIÈRE BOIS / FILIÈRE PIERRE, **1** FORMATION VAD - MATÉRIAUX BIOSOURCÉ ET **1** PARTICIPATION RENCONTRE ECO CLUSTER BÂTIMENT.

PROJET 5

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FORESTIÈRE ALPINE

Animation des acteurs du massif et développement du marché du Bois des Alpes™

Référente : Clarisse Maréchal



THÉMATIQUE **FORÊT DE MONTAGNE**

Achèvement d'un programme de 3 ans

FINANCÉ EN 2023 PAR : LE FEDER, LA FNADT, LA RÉGION L'IFFC ET FBF



Action 1 Appui à la coordination de groupes de travail Forêt Bois du Comité de Massif

Les Communes forestières sont présentes aux autres GT du Comité de Massif :

- **3** CP et plénières des Comités de massifs (construction interventions élus) ;
- **3** Groupes de Travail "Biodiversité" (construction de la feuille de route, intervention sur les Energies renouvelables en forêt) ;
- **1** Groupe de Travail "Jeunesse" (participation aux travaux en lien avec l'aspect formation) ;
- **3** Commissions espace urbanisme (analyse en amont et avis sur les documents d'urbanisme présentés) ;
- **1** Groupe de Travail "Refuges" (mise en avant de la démarche Bois des Alpes™).

7 GROUPES
FORÊT
EN 3 ANS

Action 2 Participation aux travaux de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine (SUERA)

PROJET REDIAFOR

TRIPLEWOOD

AG 2 – SUBGROUP WOOD
6 RÉUNIONS

MONTAGE ALCOTRA

Action 3 Appui à la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine

Les Communes forestières :

- Expliquent la stratégie forestière alpine et les aides mises en place aux acteurs de la forêt, de l'aménagement et de la montagne sur le territoire alpin ;
- Aident à la bonne compréhension des aides ;
- Font connaître les spécificités de la forêt de montagne et ses enjeux ;
- Font connaître la stratégie du Comité de massif pour la forêt de montagne.

29 INTERVENTIONS
POUR PROMOUVOIR LA
STRATÉGIE ALPINE

9 ÉVÈNEMENTS
ORGANISÉS

Les Communes forestières ont également :

- Mis à jour deux supports de communication : Site internet, Plaquette de communication ;
- Développé un argumentaire pour : Lobbying DETR, Avenir Montagne 2, aide câble, etc.

4 SUIVIS DE PROJETS
INNOVANTS
SUR LES TERRITOIRES
NOUVEAUX PROJETS 22
SUIVIS DANS LA BASE DE DONNÉES
DES PROJETS ALPINS

Action 3 Prescription de l'utilisation du Bois des Alpes™ dans l'action des collectivités

166 PROJETS
ACCOMPAGNÉS EN 3 ANS
PROJETS LIVRÉS 42

Décomposition de l'accompagnement des Communes forestières pour un projet en Bois local :

Tâches	Temps par projet
Indentification des projets- veille	En temps global
1 ^{ère} prise de contact et envois des 1 ^{ères} informations	0.5 jour
1 ^{ers} éléments et rencontre	0.5 jour
Accompagnement à l'occasion d'un cadre incitatif : DETRE et/ou AAP régional	1 jour
Suivi de conception	0.5 à 1 jour selon les besoins de la collectivité
Relecture marché, retours, apports et corrections	0.5 à 1 jour
Veille et diffusion des marchés	0.5 jour
Analyse des offres et suivi en cours des travaux	0.5 à 1 jour selon les besoins de la collectivité
Récolte des données pour base de données (BD) et intégration BDD	0.5 à 1 jour selon les besoins de la collectivité
Communication	0.5 jours
Total	De 5 à 9 jours par projet sur la durée totale

- **Accompagnement des projets de construction des collectivités**

Les Communes forestières en 2023 ont continué le travail d'accompagnement des collectivités à tout stade : de l'identification des projets, jusqu'à leur inauguration.

Pour répondre à la demande de nos adhérents et être toujours en conformité avec la commande publique, le Guide « Construire des bâtiments publics en Bois des Alpes™ » a été actualisé.

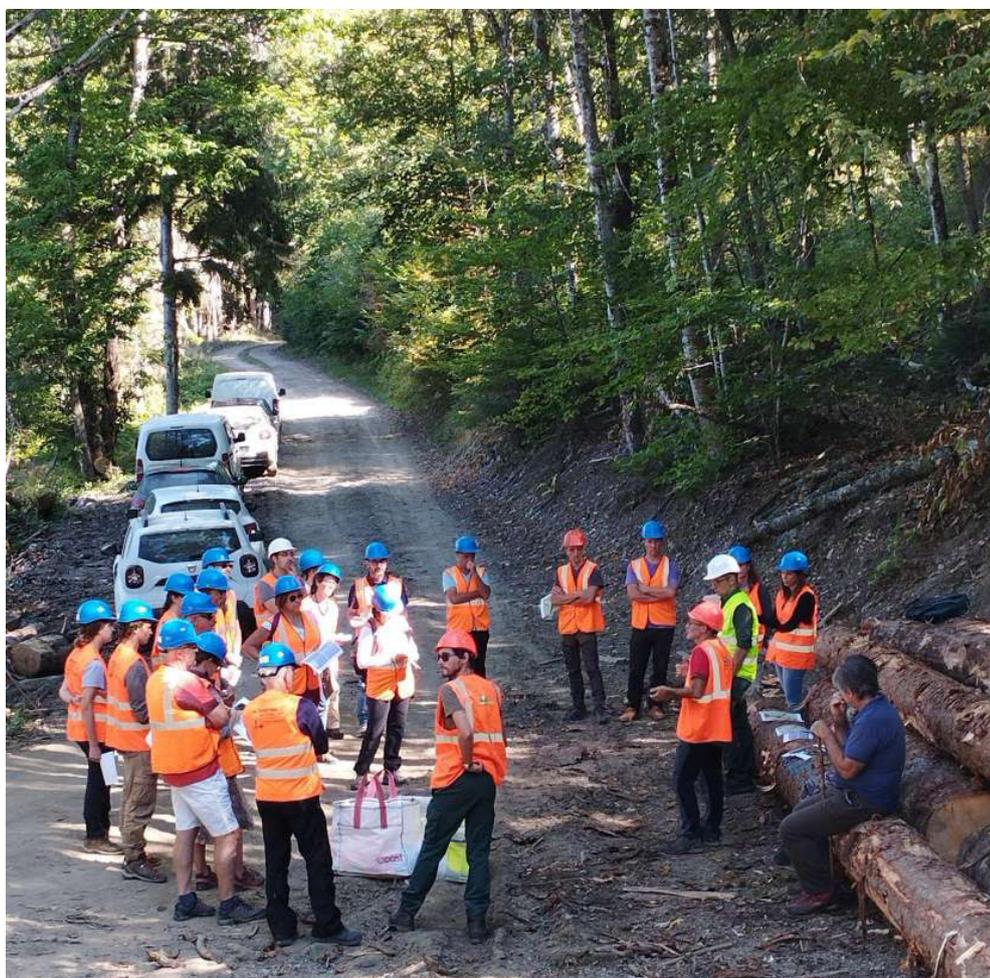
- **Appui à la mise en place de cadres incitatifs pour l'utilisation du bois des Alpes et accompagnement à leur mise en œuvre**

En 2023, les Communes forestières ont continué leur travail d'animation et de mobilisation politique destiné à maintenir, améliorer et amplifier les dispositifs incitatifs d'utilisation de bois certifié Bois des Alpes™, que ce soit dans les dispositifs nationaux portés par les préfetures, régionaux ou départementaux.

- **Propositions de démarches innovantes de prescription du bois certifié Bois des Alpes™ dans l'action des collectivités**

L'action des collectivités en faveur du développement du Bois des Alpes™ peut aussi prendre de nouvelles formes, qui restent à inventer et à expérimenter. En 2023, le travail s'est axé sur la systématisation de collèges en Bois des Alpes™ en Haute-Savoie, la rénovation des refuges, et la création d'ombrières photovoltaïques en bois.

Photo © Communes forestières AURA
Journée câble du 7 septembre 2023



PROJET 6

RENCONTR'

Les élus au croisement des enjeux risques, environnement, contractualisation et construction bois sur le Massif central

Référents : votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Jessica Masson



THÉMATIQUES

FORÊT DE MONTAGNE
CONTRACTUALISATION
ENVIRONNEMENT
RISQUE

Action 1 Impact de la certification Bois des Territoires du Massif central

Grâce à l'expérience acquise sur la précédente période, la marque BTMC™ confirme qu'elle apporte une réponse aux maîtres d'ouvrages publics et aux entreprises. Le nombre croissant de projets et d'entreprises qui s'engagent dans la démarche le démontre. Pour autant, la démarche doit encore être accompagnée pour prendre son plein essor.

Ce dossier a donc pour principal objectif de renforcer le déploiement de la certification Bois des Territoires du Massif Central en s'appuyant sur la prescription auprès de l'ensemble des acteurs de la filière : des entreprises jusqu'aux maîtres d'ouvrage. Pour une efficacité maximale, il convient de travailler sur différents aspects en lien avec nos adhérents : plan politique, plan technique, et communication.

INDICATEURS DE RÉALISATION	RÉALISÉS
Nombre de projet suivis en 2023 + nouveaux accompagnés	Haute-Loire : 1 suivi en 2023 (Domaine du Sauvage – Chanaleilles) ; Loire : 8 projets suivis – nouveaux accompagnés : 19 ; Puy-de-Dôme : 6 projets – nouveaux accompagnés : 19 ; Allier : 3 nouveaux accompagnés ; Cantal : 6 nouveaux projets ; Ardèche : 10 projets suivis + 6 nouveaux.
Nombre de marché sortis en BTMC™ en 2023	Haute-Loire : 5 projets ; Loire : 7 projets sortis ; Puy-de-Dôme : 8 marchés sortis ; Cantal : 1 projet ; Ardèche : 3 projets.
Nombre de rencontres/échanges avec MOA / MOE (sensibilisation)	5 Communes (Allier et Loire) ; Allier : 2 EPCI, Loire : 1 EPCI ; Loire : 1 CFT (LFA) ; 2 Conseils départementaux (15-63) ; 1 Ingénierie territoriale (CIT 15) ; 2 CAUE (15-43) ; 20 MOE (Présentation incubateur SANA – 18 agences et 2 agences) ; Ardèche : 1 webinaire « DETR et BTMC™ ».
Sensibilisation des acteurs	Cantal : Prise de contact et accompagnement de maîtres d'ouvrage (Communes, EPCI, Conseil départementaux) ; Sensibilisation d'acteurs du territoire (CAUE, Ingénieries territoriales) ; Loire : Participation et inscription de BTMC™ dans la CFT Loire-Forez Agglomération.
Lobbying	Allier : Participation au PCAET de Moulins et TACCT de Bocage bourbonnais ; Cantal : CFT St Flour Communauté en cours de structuration ; Echange et travail avec les préfetures pour des bonification DETR ; Ardèche : BTMC™ présenté dans le cadre du PCAET de la CC Rhône Crussol + Intégration de BTMC™ dans le nouveau plan départemental forêt bois (évaluation et construction du plan) + BTMC™ présenté au salon des maires en Ardèche + rencontre de la Secrétaire générale de la préfecture (Sous-préfète de Privas) et de la sous-préfète de Largentière
Développement de partenariat et mobilisation des acteurs du territoires	Partenariat avec l'école d'architecture de Clermont : SANA Préparation de journées territoriales dans le Livradois-Forez

Action 2

Risque et Changement climatique Massif central 2023-2024

Dans le contexte d'un changement climatique qui est maintenant inévitable, les Communes forestières sont donc au carrefour de plusieurs enjeux :

- Maintien d'une présence forestière structurée sur les zones en pente ;
- Évolution des essences de leur patrimoine forestier pour adapter la forêt aux climats futurs ;
- Gestion de ce patrimoine pour prévenir les incendies ;
- Sensibilisation des élus aux questions des risques dans le contexte du changement climatique ;
- Connaissance de ce qui peut être mis en place sur d'autres territoires par d'autres élus ;
- Aide aux élus pour mieux anticiper et prévenir les risques sur leurs territoires.

Les actions 2023 :

- Participation aux **sous-commissions risque incendie** mise en place par les préfetures ;
- **Sensibilisation des élus** aux risques liés au changement climatique :
 - Cantal : Conseil d'Administration du 6 décembre 2023 - échange sur les risques et actions à mener en 2024 (sujet de l'eau en forêt → formation, réunion d'information sur l'**adaptation des forêts au changement climatique** → réunion, risque incendie, etc. Conférence éco-musée à Clavières sur la forêt de Margeride (15-43-48), carte sur les essences, le types de propriétaires et un focus sur l'avenir des forêts ;
 - Allier : préparation et participation à la **démarche TACCT** (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) de la Communauté de communes Bocage-bourbonnais ;
 - Loire : Réunion avec le préfet sur le changement climatique et l'impact sur les forêts de la Loire, participation à une journée de **sensibilisation des élus sur le risque feu de forêts** sur le Pilat, accompagnement de deux communes dans le cadre de la mise en place d'un système anti-incendie (citerne, réserve d'eau, etc.)
- Organiser l'échange entre élus :
 - Ardèche : l'organisation territoriale de **défense des forêts contre les incendies** en croisant les regards d'élus et de techniciens : rencontre de deux jours, préparée en 2023 et effectuée au début de l'année 2024.

Action 3

Paiements pour Services Environnementaux - Aménités

La valorisation économique des fonctions écologiques et sociales par la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) est un enjeu important pour la **préservation et la restauration des écosystèmes forestiers du Massif central**. A travers la mise en place de dispositif PSE, les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains, ont l'opportunité de valoriser le patrimoine forestier du massif. Au-delà de la valorisation économique des services écosystémiques, la mise en place de dispositifs PSE permet de **renforcer les liens entre les acteurs**. L'enjeu pour les années à venir est de renforcer les partenariats entre les collectivités et les porteurs de ces dispositifs sur le Massif central. Le renforcement des relations doit permettre de déployer les dispositifs en accord avec les élus des territoires, en tant que garants de l'intérêt général, pour une valorisation de l'ensemble des services écosystémiques de la forêt au bénéfice de tous.

Le **renforcement des relations entre les collectivités urbaines et rurales** est également un enjeu fort pour les années à venir. La mise en place de PSE permettrait de faire porter pour partie les frais aux zones urbaines alentours et de valoriser les fonctions sociales et environnementales de la forêt.

En 2023 l'action a concerné :

- Les premières interactions pour **1** contrat de réciprocité entre le Grand Clermont et le PNR Loire-Foréz sur le volet forestier ;
- L'accompagnement de **3** territoires (07-15-63) ;
- Des réunions de coordination des actions PSE à l'échelle AURA/Massif central les 7 juillet 2023 et 12 septembre 2023 ;
- Un courrier envoyé à tous les EPCI du Massif central sur l'intérêt et la possibilité de l'intégration du bois dans les documents d'urbanisme ;
- Un travail sur une doctrine sur les conditions d'accueil de projets photovoltaïque/éolien en forêt.

Action 4 Contractualisation

Le travail sur les contrats de commercialisation permet de mettre en lien communes et scieries, en leur permettant aux premières de mieux vendre leurs bois, et aux secondes d'avoir plus de stabilité d'approvisionnement quant à leur matière première. Les communes propriétaires d'un patrimoine forestier produisent une matière première, le bois, et approvisionnent une filière qui génère une chaîne de valeur ajoutée sur nos territoires. En pratiquant une gestion multifonctionnelle et durable, les Communes forestières portent une action d'intérêt général où l'exploitation et la commercialisation des arbres récoltés en forêt tiennent compte d'enjeux environnementaux (paysage, biodiversité, préservation de la ressource en eau, etc.) et sociaux (activités de loisir, affouage, etc.) Afin d'accroître la mobilisation des bois en forêts communales et dans le contexte du changement climatique, les élus des Communes forestières souhaitent s'engager dans des schémas de commercialisation vertueux pour le développement économique du Massif central. Le développement de contrats d'approvisionnement territorialisés dans une logique, avec les acheteurs, d'améliorer la compétitivité de la filière, est un sujet essentiel.

En 2023 le travail a porté sur :

- L'intégration des données des ventes en ligne de l'ONF dans l'Observatoire des ventes ;
- La définition d'une **stratégie de communication et formation** visant à développer les contrats d'approvisionnement sur le département du Puy-de-Dôme, avec l'ONF ;
- L'accompagnement de la Communauté de communes de Saint-Flour sur l'expérimentation d'une **approche pluriannuelle territoriale** pilote ;
- L'accompagnement de Loire-Foréz-Agglomération pour l'état des lieux de la ressource Bois énergie dans l'optique d'une contractualisation pour permettre une filière locale ;
- **Rencontre ONF/COFOR contractualisation Chêne** : Le 12 octobre 2023 les Communes forestières de l'Allier ont rencontré l'ONF (directeur et chef de service) sur le sujet commercialisation : partage enjeux/rôle des Communes forestières aux côtés de l'Office national des forêts et opportunités de formations des élus sur le sujet ;
- **2 rencontres** avec les communes : de Besson (16 juin 2023) et d'Arfeuilles (05 septembre 2023) ;
- Visite de la scierie Jastres en Ardèche le 06 mars 2023 ;
- Sur l'Agence Montagne d'Auvergne : information auprès des collectivités forestières sur le **contexte du marché du bois et les perspectives en matière de commercialisation** pour l'année 2023 ;
- Travail de compilation de tous les documents avec l'Office national des forêts, que les collectivités de l'Agence ONF Montagne d'Auvergne sont susceptibles de recevoir du service bois pour la programmation et le suivi des ventes de bois (en préparation des formations commercialisation de l'automne 2023) ;
- **4 formations** des élus sur la commercialisation : 25.09.2023, 29.09.2023, 24.11.23, 03.05.2023 en Ardèche et Puy-de-Dôme.

FINANCÉ EN 2023 PAR : LA FNADT, LE FEDER MC, FBF ET L'IFFC



AU TOTAL POUR LA DYNAMIQUE BOIS CONSTRUCTION EN RÉGION AURA EN 2023

DETR 2023 : **8** préfectures et **30** attestations par les Communes forestières ;

Un guide des aides aux collectivités sur internet qui recense les aides (+ aides des conseils départementaux : 01-07-26-63-73, aide région construction bois local) ;

Aide à la rédaction et la relecture des pièces de marché pour les projets accompagnés, pour une intégration juridique conforme aux règles de la commande publique : dont accompagnement de projets de rénovation en 2023 : **44** projets accompagnés au total (**30** dans les Alpes **14** en Auvergne) ;

Action de prescription par les Communes forestières AURA : Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) parus : **29** projets avec marché sortis en 2023, **31** en 2022. Rythme de croisière. ;

BTMC™ : **94** projets suivis (avec une activité) en 2023 dont + **70** nouveaux projets accompagnés sur BTMC™ ;

BDA™ : **60** projets suivis (avec une activité) en 2023 dont + **40** nouveaux.

EN TOUT : **110** NOUVEAUX PROJETS SUIVIS EN 2023



PROJETS 7 ET 8

ANIMATION FONCIÈRE POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS L'ACQUISITION DE FORÊTS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

PNR Volcans d'Auvergne, et PNR Livradois-Forez

Référent : Guillaume David, Fabien Lamy et Cécile Martin



THÉMATIQUE **FONCIER**

FINANCÉ EN 2023 PAR LA RÉGION VIA LE PNR VOLCANS D'Auvergne ET LE PNR LIVRADOIS-FOREZ



L'action se décline en plusieurs étapes :

- Localisation des parcelles privées, susceptibles d'être sans maître, sans propriétaire connu ou de petites surfaces (inférieure à 4 ha) présentant un intérêt écologique (forêt ancienne, localisation en proximité de milieux aquatiques) et croisement avec les outils de maîtrise foncière existants (droit de préemption, biens sans maîtres, etc.) Pour chaque parcelle, il est également précisé l'ancienneté présumée des forêts ;
- Faire le lien avec les partenaires financiers potentiels (EPF, Caisse des Dépôts, etc.) ;
- Production de bilans fonciers des potentialités territoriales d'acquisition.

Ensuite, une opération d'acquisition des parcelles par les collectivités et la rédaction des documents de gestion forestière durable en découleront.

OBJECTIFS :

Préserver et développer une trame forestière de qualité est un enjeu majeur pour le Parc Naturel Régional (PNR) des Volcans d'Auvergne. À l'échelle du Parc des volcans, où la trame forestière est incomplète, cet enjeu est prioritaire. Deux approches complémentaires sont nécessaires :

- La création d'une trame de vieux bois, réseau de continuité écologique forestière ;
- L'intégration dans la gestion sylvicole d'éléments de biodiversité et d'amélioration des pratiques.

Par ailleurs, la gestion sylvicole impacte les milieux aquatiques en fonction de la localisation des opérations, des types d'exploitation adaptés, etc. Afin d'assurer la **préservation d'espaces forestiers d'intérêt écologique et des milieux aquatiques influencés**, il est proposé de mettre en œuvre un travail sur le foncier permettant de **localiser les parcelles** à enjeux sur lesquelles des outils fonciers pourraient être mobilisés (droit de préemption, biens sans maître, etc.) dans l'objectif que ces parcelles puissent être acquises par des collectivités. Elles seraient alors proposées pour une **application du régime forestier** et leur gestion serait alors garantie en intégrant les enjeux écologiques

100% du PNR couvert par une analyse foncière : Mise à jour méthodologique de l'étude foncière permettant de définir les zones prioritaires d'acquisition, application de la nouvelle méthodologie aux données cadastrales et IGN 2023, synthèse des résultats.

Coordination : Réunions d'avancement avec le PNR Volcans d'Auvergne, comité de suivi du Contrat Vert et Bleu, coordination avec l'ONF pour les fiches actions dont il assure la mise en œuvre.

Pour le second territoire, le début de l'opération, avec les partenariats afférents, a été reporté à 2024 par le PNR Livradois-Forez.

Photo © Communes forestières AURA



PROJET 9

DANS 1 000 COMMUNES

LA FORÊT FAIT ÉCOLE

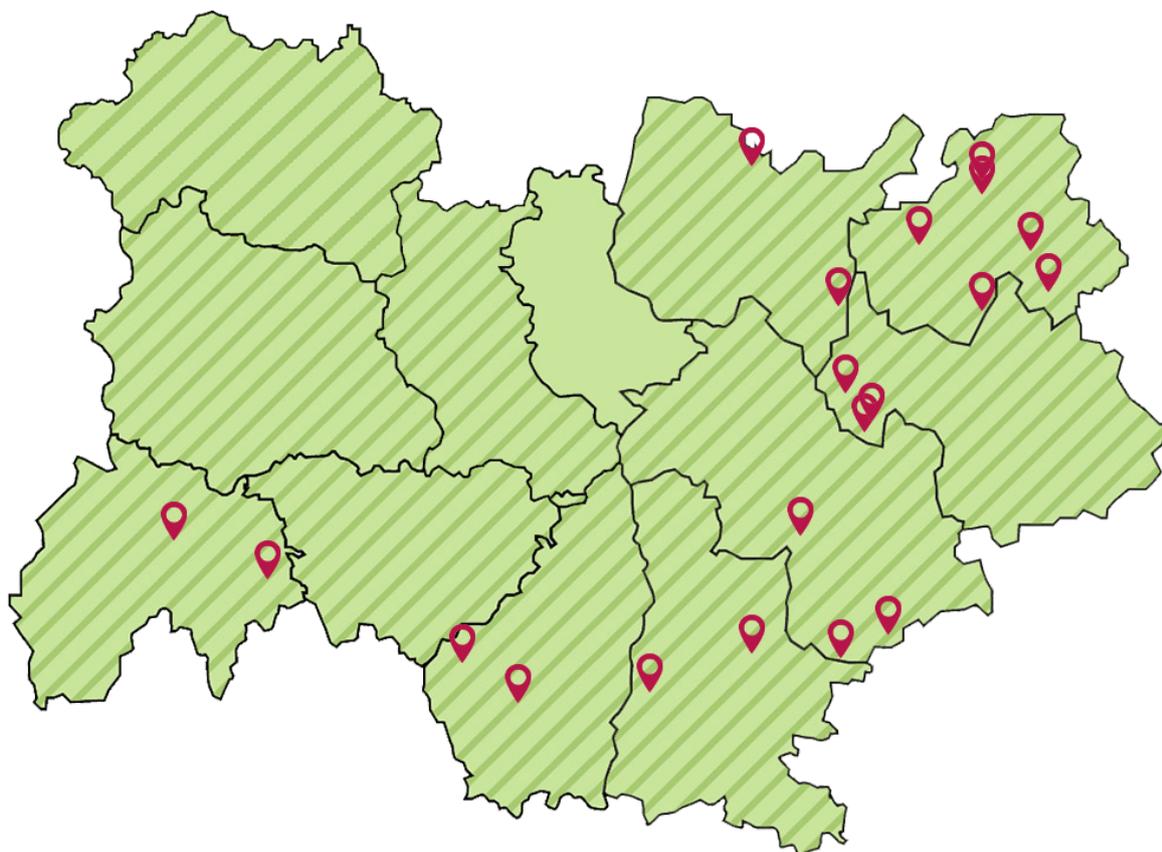
Référente : votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Manon Paolucci



THÉMATIQUE PÉDAGOGIE

Objectifs :

- *Présenter aux enfants les multiples fonctions de la forêt et les sensibiliser à la gestion durable ;*
- *Faire vivre aux enfants des expériences concrètes de la forêt en rencontrant des acteurs variés : maire, TFT (Technicien Forestier Territorial), professionnels de la filière, associations, etc. ;*
- *Comprendre l'importance de la forêt dans le territoire ;*
- *Rendre les élèves responsables de leur parcelle et capables de faire des propositions pour leur Forêt pédagogique ;*
- *Travailler avec eux sur les enjeux communaux, économiques, sociaux et environnementaux de la forêt ;*
- *Former de jeunes citoyens à un élément structurant de leur territoire en leur proposant une approche multiple de la forêt, la plus objective possible ;*
- *Faire vivre aux élèves une expérience concrète de la forêt.*



22 COMMUNES PARTICIPANTES
(20 FORÊTS PÉDAGOGIQUES)
SOIT **1300** PERSONNES
SENSIBILISÉES

1 nouveau padlet régional, début du déploiement du côté Auvergne (pour l'année scolaire 2024-2025), **1** webinar régional, création d'une carte interactive recensant chaufferies bois publiques, bâtiments bois publiques et intervenants pédagogiques, environ **40** sorties/animations

FINANCÉ EN 2023 PAR LA RÉGION, LE MASA
VIA LA FNCOFOR ET L'IFFC



Photo © Communes forestières AURA
Sortie dans la Forêt pédagogique de St-André-de-Boège



PROJET 10

ÉLUS MOBILISATEURS DE BOIS RÉGIONAL IMPLIQUÉS POUR UNE MEILLEURE LOGISTIQUE DES FLUX ET DES EXPLOITATIONS DE BOIS EN RÉGION AURA

FINANCÉ EN 2023 PAR : LA DRAAF,
LA RÉGION L'IFFC ET FBF



THÉMATIQUE **COMMERCIALISATION**

Action 1

Des élus impliqués et mobilisés sur les chantiers forestiers qui ont lieu sur leur commune

77 panneaux imprimés pour communiquer sur les actes de gestion sylvicoles et les chantiers d'exploitation : **16** communes touchées et **47** panneaux déjà diffusés.

Animation sur **2** nouveaux territoires de la méthodologie « mod'op » et travail avec Fibois pour évolution du module mod'op sur « la forêt en règle ».

Recensement des arrêtés de limitation de périodes d'exploitation dans les communes en 73 et 74.

Action 2

Circulation des grumiers sur les routes communales

Enquête 2023 auprès des communes pour recenser les arrêtés de limitation de circulation des grumiers sur les routes communales.

Action 3

Accompagnement des collectivités pour le déploiement de la contractualisation

Référents : votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Jessica Masson

◇ **Communiquer et accompagner les collectivités à vendre leurs bois en contrat :**

13 articles sur notre site internet en 2023 <https://www.communesforestieres-aura.org/actualites.php> rubrique « commercialisation ».



Photo © Mairie de Choisy

3 Comités Régionaux de la Forêt Communale et Comités des ventes , **1 réunion tripartite** Fédération Nationale du Bois Auvergne-Rhône-Alpes, Office national des forêts et Communes forestières. Suivi des comités scolytes, et groupes approvisionnements fibois

2 modèles pour communiquer aux communes pour préparer les ventes de l'année 2023 afin de :

- Leur demander un positionnement sur la proportion à mettre en contrat (courrier en Isère testé pour 35 communes qui commercialisent plusieurs lots par an) ;
- Les informer des différentes possibilités de vente, à définir au cas par cas (courrier en Isère testé pour 200 communes qui commercialisent occasionnellement).

Mise à jour périodique 2023 de l'**observatoire en ligne des ventes de bois des forêts publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes**.

Poursuite de la diffusion du cas technique et de la fiche thématique sur les **contrats d'approvisionnement** édités en 2022.

Participation aux **ventes de bois** dans les agences Office national des forêts de la région, (printemps et automne) et synthèse suite aux ventes de bois, alimentation de l'observatoire.

Suivi et formalités administratives 2023 pour les communes apportant du bois sur la plateforme de stocks hiver dans le cadre du contrat avec Scierie De Savoie.

Suivi et comité de pilotage le 1^{er} mars 2023 du groupement de commandes Savoie pour les communes en contrat Bois Façonné, en régie.

Visite de Scierie de Savoie avec les élus des Communes forestières de la Savoie, l'Office national des forêts et la commune de la Lechère.



Photo © Communes forestières - Scierie de Savoie

27 janvier 2023 : **Rencontre** entre les élus des Communes forestières et les entreprises de travaux forestiers de l'ASDEFS pour échanger sur le suivi des chantiers forestiers et les dégradations sur les voiries communales.

23 février 2023 **webinaire** de présentation de la filière Forêt-Bois des pays de Savoie avec le Pôle Excellence Bois.

Assemblée Générale des Communes forestières de l'Ain sur le thème de la commercialisation le 27 juin 2023. Participation aux travaux de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes pour l'élaboration d'une **Charte de la filière forêt bois sur l'export de grumes** → transformée en « charte : FAIRE FILIERE » Pour une valorisation locale de la ressource et son renouvellement » : **2 réunions de négociations/échanges** avec les acteurs de la filière,

en mars et juin 2023, **1 réunion** avec l'Office national des forêts pour coordonner les réponses de la forêt publique Auvergne-Rhône-Alpes dans le projet de ratification fin septembre 2023.

Export de bois vers la chine : réunion le 9 novembre 2023 avec les sénateurs de l'Isère et la profession sur le cas du Vercors (2000m³ concernés).

Question de Patrick Chaize au gouvernement : travail de construction des argumentaires, lien aux travaux en Isère : « Adapter la politique de concurrence sur les produits bois issus des forêts françaises en crise ».

Un nouveau module de formation intégrant scieur et commune a été mis en place fin 2023, il propose une nouvelle approche de la thématique contrat d'approvisionnement notamment avec l'angle « **valorisation des bois déperissants** » : ou comment les contrats en rapprochant sylviculteurs et transformateurs permettent d'optimiser la valeur des bois en raccourcissant les délais de mobilisation.

◊ **Améliorer le mécanisme du contrat d'approvisionnement pour renforcer son appropriation par les élus et son intégration dans les projets de territoire**

Participation à la création de la **boîte à outils nationale** (réunions de construction échanges avec l'Office national des forêts, le comité de coordination, les modèles de contrats pilotes dans l'Ain, etc.)

Une journée sur le **débardage par câble** le 7 septembre 2023 et la démarche du fond d'amorçage en Savoie ainsi que le fonctionnement du groupement de commandes régional pour l'exploitation par câble.

Mise en place du **groupement de commandes régional pour l'exploitation par câble** : présidence de la CAO pour le choix des entreprises le 7 avril 2023.



Photo © Communes forestières AURA - Débardage par câble

Dans l'Ain, suivi de la mise en œuvre des **contrats pluriannuels pilotes** avec **6** communes et **3** scieries pour la 3^{ème} année de mise en œuvre.

Alimentation de l'ANCT Alpes dans le cadre du **Groupe forêt bois du Comité de massif** sur l'intérêt de la contractualisation amont/aval : production d'une note d'intérêt.

Suivi et sensibilisation des élus sur les **contrats et démarches pilotes « abonnement/pluriannuel »** : webinaires, formations, réunions et accompagnement de communes.

Montage du projet METIS 2 : projet de chantiers massifiés forêt publique/privée avec préalablement prise en compte des enjeux du territoire.

4 rencontres avec les scieurs de l'Ain pour discuter relations partenariales et étendre le périmètre des contrats d'approvisionnement (Ducret 1/03, Rabuel 13/03, MNS 19/06, Lyaudet 11/12).

Mise en place d'un **groupe de suivi avec l'Agence Ain-Loire-Rhône** pour le déploiement des contrats avec notamment le suivi du dispositif pilote d'abonnement pluriannuel aux contrats d'approvisionnement (spécificité aindinoise). Exemple : réunion de bilan avec les 6 communes et les 3 scieurs engagés le 7 avril 2023.

Accompagnement de **3** démarches de collectivités sur des **plateformes bois** (Bois d'oeuvre/Bois énergie) : Travail avec le territoire du Chablais et du Grand Annecy et Bonneville en Haute-Savoie, pour des projets de plateformes de stockage de bois ou leur gestion.

Sensibilisation autour du bois scolyté (mise en place d'un Groupe de Travail dans l'Ain, support de communication et formation aux élus régionaux, suivi de la cellule de crise aindinoise, déploiement des arrêtés de crise régionaux).

Plateforme tempête : finalisation des travaux de cartographie + vérification avec les collectivités/travaux avec des EPCI moteur pour organiser des plateformes de stockage.

Action 4 Participer à la levée des freins à la mobilisation de bois dus au morcellement de la propriété ou à l'absence de gestion

Référents : votre chargé.e de mission départemental appu.yé.e par Guillaume David

En complément d'une plaquette thématique générale sur le rôle des élus en lien avec le foncier, l'Union régionale des Communes forestières a réalisé un livret plus détaillé sur les biens sans maître. Il rappelle l'intérêt de les prendre en compte, leur définition et les procédures d'acquisition par les collectivités. Ce livret vient en appui des collectivités, qui sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans des démarches d'appropriation permettant une remise en gestion et une prévention des risques. Les biens acquis sont soit conservés dans le patrimoine communal, soit proposés aux propriétaires forestiers limitrophes afin de lutter contre le morcellement en forêt privée.



En 2023, avec l'appui d'une stagiaire, l'Union régionale s'est aussi mobilisée pour améliorer ses **traitements cartographiques dans le cadre de diagnostics territoriaux**. A partir des données cadastrales et de l'IGN, il s'agit d'une part de faire ressortir certains types de propriétaires (communes, sections, susceptibles d'être sans maître, etc.) et d'autre part d'**identifier les parcelles forestières les plus susceptibles de faire l'objet d'une gestion durable** et/ou de faire l'objet de mutations foncières. Ces nouvelles méthodes permettent de gagner du temps et de faciliter les choix stratégiques des territoires impliqués dans des dynamiques foncières.

Le référent foncier régional est également venu en appui sur plusieurs dossiers départementaux : **sections de communes** (07, 42), réponses à l'Appel à projet de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes pour le **regroupement de la gestion et du foncier forestier** (43, 63, 73, COFIL AURA), identification de foncier disponible pour des **plateformes de stockage mobilisées en cas de tempête** (74), réalisation de **supports de formation** (15, 43), études foncières (01, 74).

Au sein du réseau national et en lien avec la Fédération nationale des Communes forestières, l'Union

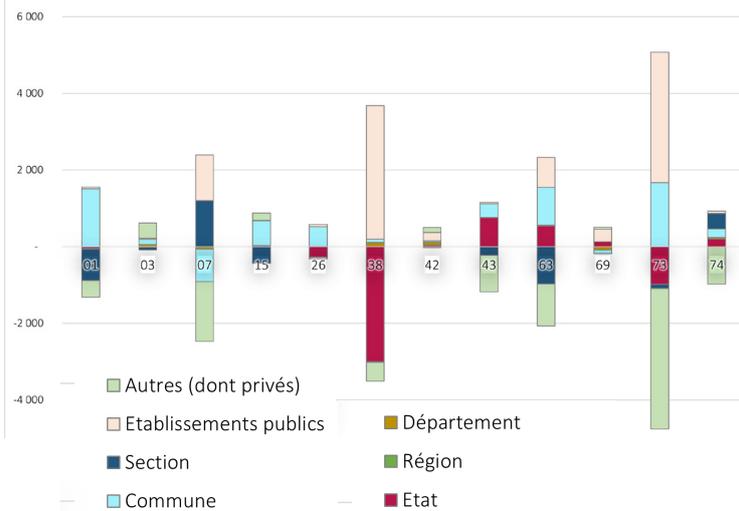
régionale participe à **la prise en compte des enjeux fonciers**. En 2023, le référent foncier a par exemple activement contribué aux travaux nationaux qui ont abouti aux propositions d'**actions « Mobiliser les propriétaires forestiers » pour accélérer le renouvellement des forêts** et en faire un atout dans la lutte contre le changement climatique. Ces propositions ont été remises, le 6 novembre 2023, à Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, par les deux co-présidents du groupe de travail : M. Dominique JARLIER, alors Président de notre Fédération nationale, et par Mme. Anne-Marie BAREAU, Présidente du Conseil d'administration du CNPF. Certaines des contributions faisaient écho aux échanges avec la DRAAF AURA pour un état des lieux des principales problématiques foncières rencontrées par les élus, le 28 septembre, puis avec M. Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain, le 20 novembre.

Depuis que les Communes forestières se sont davantage emparées du sujet du foncier forestier en 2016, on note un nombre croissant de collectivités qui prennent contact avec notre réseau pour un conseil technique, administratif ou juridique. De nombreuses collectivités ou leurs groupements sont également directement accompagnés dans leurs procédures en lien direct avec le foncier forestier : **biens sans maître, sections de commune, acquisitions, application du régime forestier, etc.** Cette dynamique transparait dans notre programme de formation aux élus. Certaines méthodologies développées par les Communes forestières sont d'ailleurs aujourd'hui appropriées par d'autres au bénéfice de tous, notamment sur les territoires lauréats des Appels à projets de la DRAAF AURA pour le regroupement de la gestion et du foncier forestier.

Au final, alors que le foncier est réputé être un sujet chronophage où il est difficile d'obtenir des résultats

significatifs, les actions des collectivités soutenues par notre réseau et nos partenaires ont un impact significatif étayé par des données objectives. La forêt publique (gérée avec l'ONF) a par exemple **gagné près de 17 000 hectares entre 2017 et 2022**, très majoritairement avec des forêts des collectivités. Autre exemple avec les données cadastrales où la surface déclarée boisée et appartenant aux collectivités s'est accrue de 13 948 hectares sur la période 2017-2023 (+ 3,4 %) alors que la surface totale déclarée boisée n'a augmenté que de 2 895 hectares (+ 0,2%).

Evolution des surfaces déclarées boisées au cadastre
De 2017 à 2023, en hectares



Action 5

Des élus acteurs et médiateurs sur la notion d'équilibre sylvo-cynégétique

Référents : votre chargé.e de mission départemental appuyé.e par Bastien Brunet

- **Sensibilisation des partenaires et des élus référents** sur la simplification des catégories de prélèvement du Cerf ;
- Elaboration d'un **nouveau support de formation** à destination des élus ;
- Suivi du **Comité paritaire Régional** et des Commissions Départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) en département, réunion de préparation entre forestiers et appui aux chargés de missions départementaux et élus référents (dont articles, interventions en CRFC et réunion d'équipe) ;
- **1** réunion régionale des élus référents ;
- **Cantal :** **1** réunion en présence du préfet pour constater des dégâts dûs à la pression du Cerf (Laveissière - UG Mont du Cantal) ;
- **1** carte sur les essences, le types de propriétaires avec un focus sur l'équilibre sylvo-cynégétique pour la conférence écomusée à Clavières sur la forêt de Margeride (15-43-48).

PROJET 11

MÉDIATION BROSSIER-PALLU

Référent : Bastien Brunet

- **1** formation du référent régional à la démarche ;
- **2** réunions de suivi de l'adaptation du protocole Brosier-Pallu au contexte des Futaies Irrégulières de montagnes ;
- Premiers échanges des partenaires drômois et isérois sur les 2 sites cibles des Communes forestières ;
- Report de l'exécution des démarches, en intelligence avec l'ensemble des partenaires, à l'année 2024.

FINANCÉ EN 2023 PAR LA DRAAF



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



Photo © vladimircech sur Freepika



COMMUNICATION

Bilan des productions et publications en 2023

Papier et numérique

PAR PROJET

BOIS ENERGIE

Organisation de 2 représentations du spectacle-débat : Satillieu (Ardèche) et Douzy (Ardennes)

FONCIER

Foncier forestier : cas particulier des biens sans maître

FORMATION

Réalisation du livret guide de l' élu référent

BOIS CONSTRUCTION

Fiches ART, suivi marchés bois locaux
Bois construction : bois local certifié (BTMC™)
Guide des aides AURA

FORÊTS PÉDAGOGIQUES

Création d'un padlet régional, création d'une carte interactive recensant chaufferies bois publiques, bâtiments bois publiques et intervenants pédagogiques, co-réalisation d'outils pédagogiques

URBANISME

MAJ document (cas technique)

VIE ASSOCIATIVE

MAJ des documents de présentation de l'association régionale

ENVIRONNEMENT

MAJ documents (Frene, mesures compensatoires et TVB)

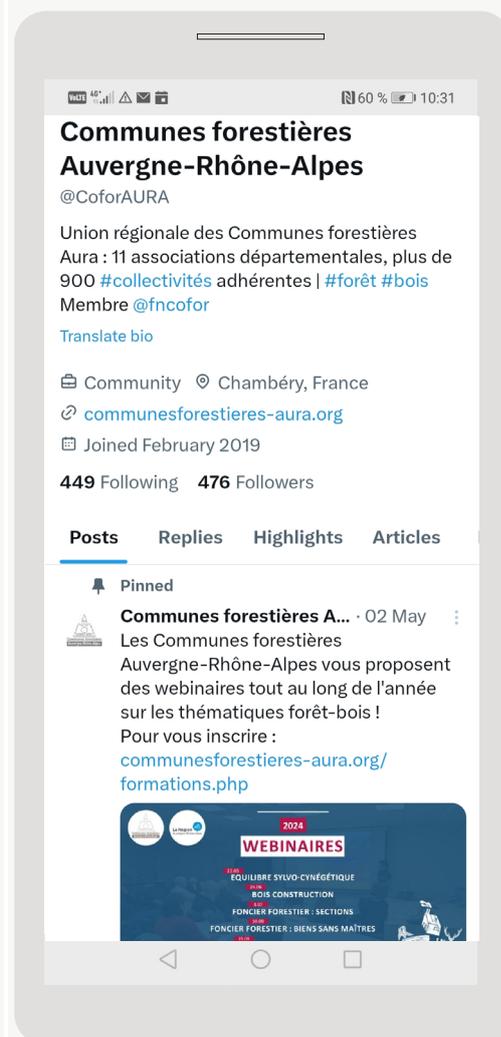
ACTIONS CONTINUES DE L'UNION RÉGIONALE :

- Mise en page du rapport d'activité 2022 ;
- Présence au salon des maires ;
- Présence au salon des maires ruraux ;
- Alimentation du site internet ;
- Réalisation de fiches thématiques et de cas techniques ;
- Alimentation des réseaux sociaux ;
- Structuration de l'identité graphique de l'UR : application de la charte graphique sur tous nos documents ;
- Réalisation de lettres d'information quadrimestrielles régionales et départementales
- Accompagnement sur la communication des projets en région et départements.

Abonnez-vous !



Restons connectés,
communiquons ensemble.



Nous trouver

@CoforAURA, @fncofor
#communesforestieres

PANORAMA DE NOS OUTILS

Nos rapports d'activité et de gestion



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73000 CHAMBERY
Tel. 04 79 42 49 05
aur@communesforestieres.org

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2022
Date de publication
24/09/2023

Association loi 1901
SIRET - 428 991 178 00032

 @CoforAURA
www.communesforestieres-aura.org



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73 000 CHAMBERY
Tel. 04 79 42 49 05
www.communesforestieres-aura.org

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2021
Date de publication
07/07/2022

Association loi 1901
SIRET - 428 991 178 00032

 @CoforAURA
www.communesforestieres-aura.org



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73 000 CHAMBERY
Tel. 04 79 42 49 05
www.communesforestieres-aura.org

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2020
Date de publication
24/11/2021

Association loi 1901
SIRET - 428 991 178 00032

 @CoforAURA
www.communesforestieres-aura.org

Notre plaquette de présentation



ÉLU.E
COMMUNALE, INTERCOMMUNAUTAIRE
OU DE SYNDICAT MIXTE

ENGAGEZ-VOUS POUR LA FORÊT ET LE BOIS LOCAL

Un réseau d'élus, une force de proposition
Les Communes forestières vous accompagnent dans vos responsabilités et mettent en œuvre les actions nécessaires pour valoriser et positionner la forêt et le bois au cœur du développement local.

Rejoignez le réseau des Communes forestières pour bénéficier d'un accompagnement pour un projet en lien avec la forêt et le bois, mais aussi être formé(e) sur vos thématiques, être informé(e) de nos réalisations, être écouté(e), conseillé(e) et représenté(e).



Notre Lettre info



n° **24**
ette info
hiver
2022-23

Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73000 CHAMBERY
France
04 79 42 49 05
Association loi 1901
SIRET - 428 991 178 00032

Toutes les actualités départementales, régionales, nationales.

Zoom spécial
Le séminaire des permanents du réseau national des Communes forestières.

Sommaire p.2



n° **25**
ette info
2023

Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73000 CHAMBERY
France
04 79 42 49 05
Association loi 1901
SIRET - 428 991 178 00032

Toutes les actualités départementales, régionales, nationales.

Zoom spécial
Défiscalisation des dons aux communes et groupements forestiers publics pour des projets forestiers

Sommaire p.2

Nos autres documents



Le bois des forêts alpines Les outils pour le valoriser

2021 - 2027

Collectivités Entreprises



22
BONNES PRATIQUES POUR UN APPROVISIONNEMENT EN BOIS LOCAL

Décembre 2021

Auvergne Rhône-Alpes
Energie Forêt Produits

Nos fiches thématiques, accords cadres...

ANALYSE RETOMBÉES TERRITORIALES (ART)
ÉVALUEZ ET VALORISEZ VOS PROJETS

LES FICHES THÉMATIQUES

Calculez la véritable valeur de votre investissement pour le développement de votre territoire. À l'aide des Retombées Territoriales et d'un outil simple et efficace pour communiquer aux investisseurs et administrateurs publics de vos idées et de vos investissements ainsi que pour travailler concrètement au projet à venir dans le territoire.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

BOIS LOCAL CERTIFIÉ
UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

LES FICHES THÉMATIQUES

Contrats en bois local certifié Bois des Alpes
Chaque année, nous produisons, en France, plus de 10 millions de m³ de bois. Ce bois est destiné à être transformé en produits finis, à être brûlé ou à être utilisé dans des constructions. Mais, pour garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, il est nécessaire de mettre en place un système de certification. C'est pourquoi, nous avons développé le système de certification Bois des Alpes, qui permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

BOIS LOCAL CERTIFIÉ
UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

LES FICHES THÉMATIQUES

Contrats en bois local certifié Bois des Territoires du Massif Central
Chaque année, nous produisons, en France, plus de 10 millions de m³ de bois. Ce bois est destiné à être transformé en produits finis, à être brûlé ou à être utilisé dans des constructions. Mais, pour garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, il est nécessaire de mettre en place un système de certification. C'est pourquoi, nous avons développé le système de certification Bois des Alpes, qui permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

FORMATION DES ÉLUS
MAÎTRISER L'AVENIR DE VOTRE FORÊT

LES FICHES THÉMATIQUES

Filère forêt-bois : le former pour assurer
Depuis leur création, les Communautés Forestières ont contribué à la mise en œuvre de la politique forestière nationale. Elles ont permis de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

INTÉGRER LA FORÊT À SON PLAN LOCAL D'URBANISME
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

LES FICHES THÉMATIQUES

La forêt, un patrimoine d'une grande richesse.
La forêt bois représente 64 000 emplois en Auvergne Rhône Alpes. Mais, pour garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, il est nécessaire de mettre en place un système de certification. C'est pourquoi, nous avons développé le système de certification Bois des Alpes, qui permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

FAVORISER LES TRAMES DE VIEUX BOIS
NOURIR LES SERVICES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX RENDUS PAR LA FORÊT

LES FICHES THÉMATIQUES

La maturité forestière, une composante essentielle de la biodiversité forestière
La forêt mature est une composante essentielle de la biodiversité forestière. Elle permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

ACCUEIL DES MESURES COMPENSATOIRES EN FORÊT
POUR LES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME FORESTIER

LES FICHES THÉMATIQUES

La compensation environnementale : une opportunité à saisir !
Le plan État depuis la promulgation de la loi Biodiversité en août 2016, a permis de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

LES AIDES FORÊT-BOIS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES EN SÈCHÈRE

LES FICHES THÉMATIQUES

Encourager et faciliter l'habitat
Le bois est un matériau d'avenir : durable, résilient, renouvelable, source de revenus complémentaires et écologiques. Cependant, son utilisation est en baisse. Pour garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, il est nécessaire de mettre en place un système de certification. C'est pourquoi, nous avons développé le système de certification Bois des Alpes, qui permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

LE FONCIER FORESTIER
GÉRER LE PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS ET LEVER CERTAINS FREINS À LA GESTION FORESTIÈRE

LES FICHES THÉMATIQUES

La maîtrise du foncier : un outil de gestion
Une bonne connaissance du foncier est un enjeu pour toute politique de gestion et d'aménagement forestier. Au-delà de la seule propriété, un foncier forestier durable et résilient permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS FAÇONNÉ
FAVORISEZ UNE FILIÈRE BOIS DE PROXIMITÉ

LES FICHES THÉMATIQUES

Proposé par le CTE
Un contrat d'approvisionnement permet à la fois de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

ACCORD-CADRE 2022-2026
GROUPEMENT DE COMMANDES

DÉBARDEMENT DES BOIS PAR CÂBLE AÉRIEN EN FORÊT PLUVIALE

LES FICHES THÉMATIQUES

Le débardage des bois par câble aérien est une technique innovante qui permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGETIQUE
AGIR POUR LA COHÉSION DES ACTIVITÉS DE CHASSE ET DE SYLVICULTURE

LES FICHES THÉMATIQUES

Chasseurs et forestiers : une complémentarité essentielle
La chasse contribue à la gestion des milieux forestiers. Elle permet de garantir la qualité et la traçabilité de ce bois, tout en favorisant le développement local.

Service Régional des Assurances
des Collectivités Forestières Rhône Alpes
14 Route - 2001 - Val de la République - 38000 Grenoble
04 78 00 00 00 - regard@comforest.org

et cas techniques

BOIS CONSTRUCTION
LES CERTIFICATIONS DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

CAS TECHNIQUE

AMÉNAGEMENT, URBANISME, PLANNIFICATION ET ENJEUX FORESTIERS
INTÉGRATION DES ENJEUX FORESTIERS DANS UN PLU(i)

CAS TECHNIQUE

BOIS ÉNERGIE
TRAMONTE ÉNERGÉTIQUE

GROUPEMENT DE COMMANDES DE COMBUSTIBLES

CAS TECHNIQUE

VENTE DE BOIS EN FORÊT PLUVIALE
CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS FAÇONNÉ

CAS TECHNIQUE

FONCIER FORESTIER
LE CAS PARTICULIER DES BIENS SANS MAÎTRE

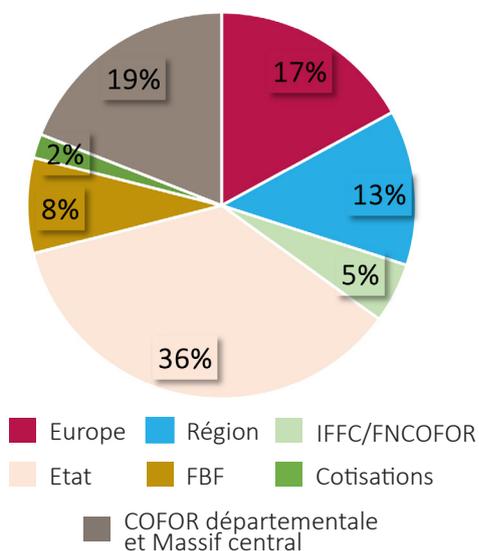
CAS TECHNIQUE

PANORAMA DES ACTIONS 2024

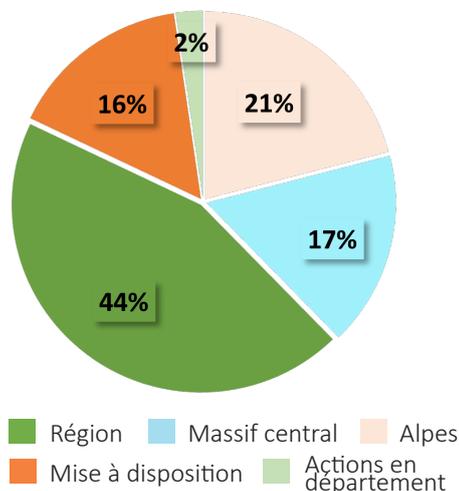
Qui finance en 2024 ?

Un budget prévisionnel pour 2024 de 1 000 000 €

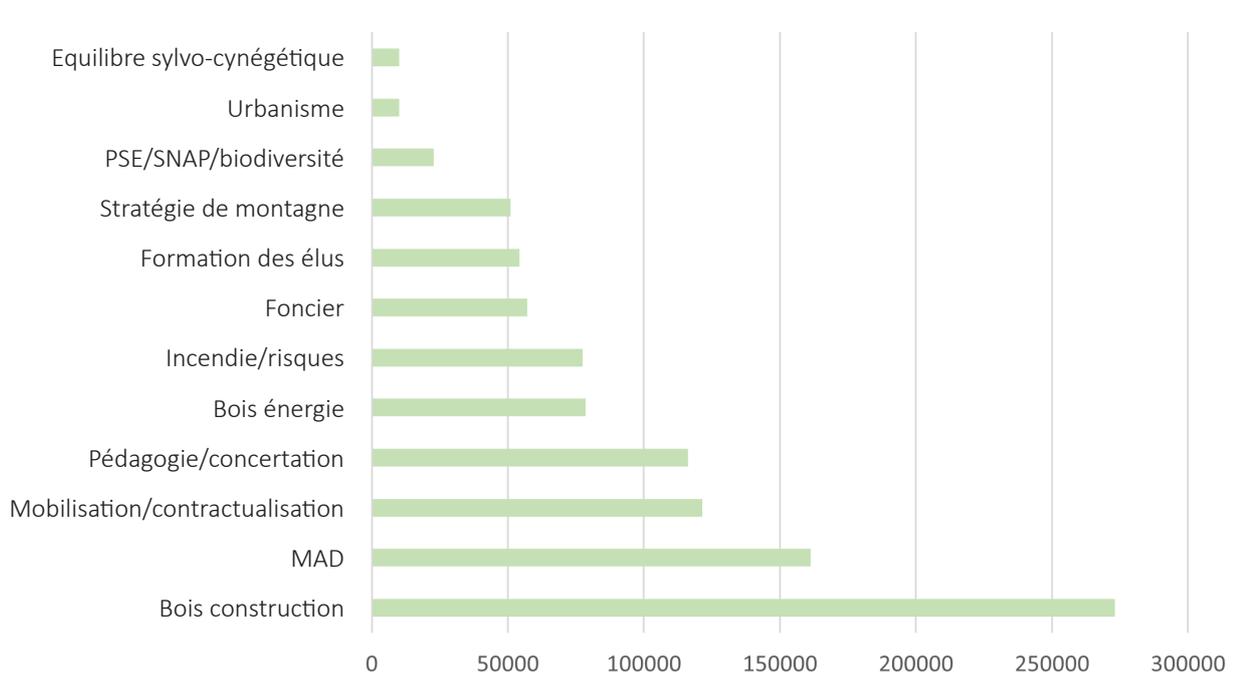
Recettes prévisionnelles 2024
En pourcentage

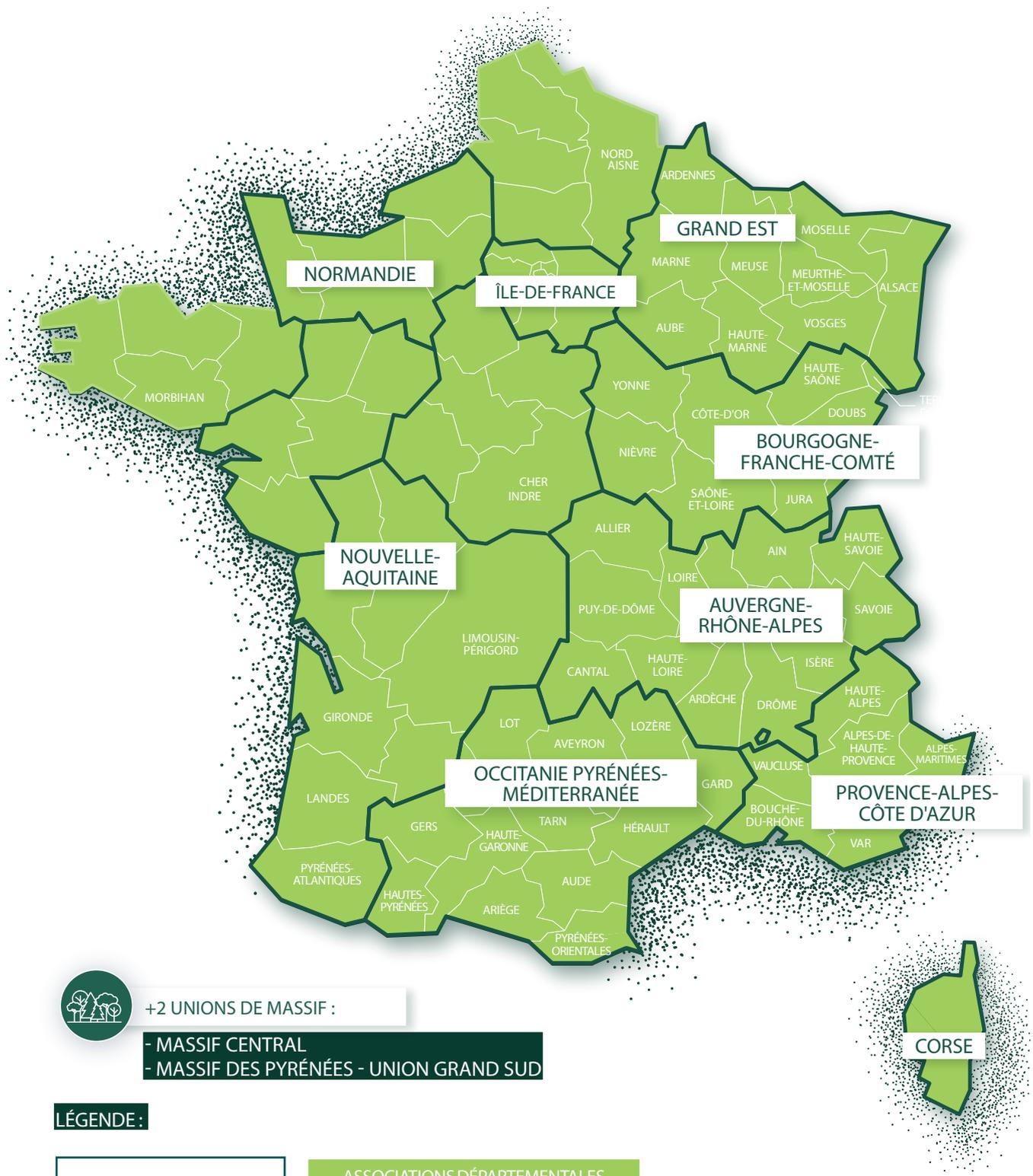


Périmètre des projets 2024
En pourcentage



Les moyens prévisionnels en euros par thèmes en 2024





+2 UNIONS DE MASSIF :

- MASSIF CENTRAL
- MASSIF DES PYRÉNÉES - UNION GRAND SUD

LÉGENDE:

UNIONS RÉGIONALES

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET INTERDÉPARTEMENTALES

CONTEUR : CHRISTOPHE ERROUËT GRAPHISME : FRED LASNE
MISE EN SCÈNE : GÉRARD DESNOYERS

il était un bois

SPECTACLE-DÉBAT

SAM. 27 JUILLET

19H15

Parc de la tête d'or - Lyon

ENTRÉE GRATUITE



© Conception-réalisation par l'Union régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, en interne, 2024 - Adaptation du modèle Indesign de Valentin Plesa

EN 2024, ENSEMBLE PROTÉGEONS LA FORÊT